

**COMMUNE DE VACHERESSE**  
**74360**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024\_056

~~~~~

**SEANCE DU 12 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 8 juillet 2024

**PRESENTS :** TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, QUESTROY Claudine, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre, BACQUET Fantine

**ABSENTS EXCUSES :** DURIN Frédéric (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)

Monsieur MOTTIEZ Adrien a été désigné comme secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE VACHERESSE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en mai 2024, l'harmonie municipale de Vacheresse a acquis pour un montant de 25 338,16 € TTC plusieurs instruments afin de compléter et améliorer son parc instrumental.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a alloué une subvention d'un montant de 17 850 € au titre de l'aide à l'achat d'instruments de musique et de partitions.

L'harmonie sollicite une subvention exceptionnelle de la commune d'un montant de 2 000 € afin de financer une partie de la somme restant à sa charge.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'octroyer à l'harmonie municipale de Vacheresse une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du

Le secrétaire de séance,  
Adrien MOTTIEZ

